



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Nécessité d'une meilleure prise en compte des cancers gynécologiques

Question écrite n° 6905

Texte de la question

Mme Josiane Corneloup attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur la nécessité d'une meilleure prise en compte des cancers gynécologiques dans les politiques de prévention et de dépistage. Alors que l'Institut national du cancer estime à 187 526 le nombre de nouveaux cas de cancer diagnostiqués chez les femmes en France métropolitaine en 2023, les cancers gynécologiques demeurent souvent les grands oubliés des stratégies de prévention. Le cancer de l'endomètre est actuellement le plus fréquent des cancers gynécologiques, tandis que le cancer de l'ovaire reste mal connu, y compris des médecins généralistes et largement sous-dépisté. En conséquence, une majorité de patientes sont diagnostiquées à un stade avancé de la maladie. En 2023, on comptait ainsi 5 348 nouveaux cas de cancer de l'ovaire, avec un taux de mortalité de 65 %, selon les chiffres de l'Institut national du cancer. Des initiatives de sensibilisation existent, telles que septembre Turquoise, mois de mobilisation autour de ces pathologies, ou La Fresque des géantes, opération de sensibilisation dans une centaine d'établissements hospitaliers. Cependant, ces actions demeurent encore insuffisamment connues du grand public. Dans le cadre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers, l'objectif est de réaliser un million de dépistages supplémentaires entre 2021 et 2025, y compris pour les cancers gynécologiques. Par ailleurs, la loi de financement de la sécurité sociale pour 2024 prévoit la mise en place de rendez-vous de prévention à des âges clés de la vie, notamment entre 60 et 65 ans et entre 70 et 75 ans. Aussi, elle souhaite savoir si le Gouvernement envisage d'inclure, lors de ces rendez-vous de prévention, une sensibilisation systématique aux cancers gynécologiques - en particulier de l'endomètre et de l'ovaire - ainsi qu'une information ou orientation sur les possibilités de dépistage, afin de mieux faire connaître ces maladies, souvent taboues et d'améliorer leur diagnostic précoce.

Données clés

Auteur : [Mme Josiane Corneloup](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6905

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Santé et accès aux soins](#)

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mai 2025